

## FAMILLES RURALES, QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

## DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

### Une question, besoin de précision ?



Mélanie VIGANNE DECASTRES,

Coordnatrice des temps périscolaires des  
Garennes sur Loire  
07.82.59.04.34

[aps.juigne@famillesrurales.org](mailto:aps.juigne@famillesrurales.org)

Lucie GOUVERNEUR

Directrice accueil périscolaire La Tilleulaie  
07.84.58.32.72

[aps.st-jean-des-mauvrets@famillesrurales.org](mailto:aps.st-jean-des-mauvrets@famillesrurales.org)

## GRÂCE A VOTRE ADHÉSION, VOUS BÉNÉFICIEZ DE :

- L'accès au **service de défense des consommateurs et microcrédit social** de la fédération Familles Rurales de Maine et Loire.
- **De réductions chez de nombreux commerces** et pour le circuit cinéma « Balad'images ».
- **Une remise de 5 %** sur le contrat d'assurance automobile, habitation et garanties accidents de la vie offerte par Groupama.
- Tarifs préférentiels sur l'entrée au parc **TERRA BOTANICA** :
  - \* 17,50 € pour les adultes, au lieu de 20 € en prix public
  - \* 13 € pour les enfants (de 4 à 17 ans inclus), au lieu de 14 €
  - \* Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans*Sur présentation de votre carte d'adhérent de l'année en cours. Ce tarif réduit s'applique pour l'adhérent ainsi que 4 accompagnateurs.*

*L'adhésion est à la fois familiale et nationale. Tous les membres de la famille accèdent aux activités des associations Familles Rurales sur l'ensemble du territoire.*



ENFANCE  
Bien grandir

## Les Garennes sur Loire

## Accueils périscolaires Juigné sur Loire et St Jean des Mauvrets



Familles Rurales  
Fédération Départementale  
3 RUE CHARLES LACRETELLE  
49070 BEAUCOUZE  
Tél. : 02 41 18 20 00  
Fax : 02 41 18 20 01  
[contact@famillesrurales49.org](mailto:contact@famillesrurales49.org)

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- consommation
- environnement
- éducation populaire
- formation

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

Familles Rurales 49 - Avril 2018



## Nos valeurs éducatives

### Le bien-être de l'enfant

*Permettre aux enfants de vivre des temps de loisirs en respectant leurs rythmes et leurs besoins.*

- Garantir leur sécurité physique et affective
- Prendre en compte la diversité des enfants, quel que soit leur âge, ou leur situation.

### La découverte, le plaisir, le rêve

*Proposer aux enfants des loisirs de qualité, propices à leur épanouissement.*

- Favoriser la découverte et l'expérimentation d'activités variées encourageant la créativité et la découverte de l'environnement de proximité
- Créer une dynamique permettant aux enfants d'entrer dans un univers convivial
- Associer les parents à ce que vivent les enfants sur l'accueil de loisirs

### De l'autonomie à la citoyenneté

*Participer à la prise d'autonomie de l'enfant, à sa socialisation*

- Associer les enfants à la vie de la structure pour leur permettre de faire des choix, de participer à la construction de leurs loisirs, à l'organisation des journées.
- Construire tous les repères nécessaires pour que l'enfant puisse évoluer de manière autonome, dans un environnement adapté, sans que l'adulte ne soit omniprésent.

## Accueils Péri-scolaires

### Horaires d'ouverture

Les accueils péri-scolaires fonctionnent tous les jours, durant toute l'année scolaire.

Les horaires sont :

- **Le matin aux Deux Moulins: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50**
- **Le matin à St Germain: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30**
- **Le matin à la Tilleulaie: Ecole les Glycines 7h30 à 8h35 et Arc en Ciel 7h30 à 8h30**
- **Le soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h00**

### Les tarifs

Les tarifs varient en fonction du quotient familial.

Barème du quotient familial	Unité tarifaire à l'heure	Unité tarifaire au quart d'heure
Inférieur ou égal à 336	1.08€	0.27€
Entre 337 et 700	1.36€	0.34€
Entre 701 et 1000	2,04€	0.51€
Entre 1001 et 1500	2.68 €	0.67€
Entre 1501 et 1800	2.92 €	0.73€
Supérieur à 1800	3.12€	0.78€

*Quotient familial calculé en fonction des revenus de la famille par la CAF ou la MSA, ou un autre régime.*